

UNE NOUVELLE ESPECE D'ANOPHELE DE MADAGASCAR

[DIPT. CULICIDAE]

par

Alexis GRJEBINE

Anopheles (Myzomyia) Grasséi n. sp.

TYPES ♂!♀ : Institut de Recherche Scientifique de Madagascar, Tananarive.

LOCALITÉ : Maroantsetra, chef-lieu de District, Province de Tamatave.

ADULTE ♀.

Anophèle de petite taille. Palpes à apex noir avec taches étroites d'écailles blanches, à la partie apicale du 2^e au 4^e segments ; mésonotum couvert de larges écailles blanches ; ailes de 3,5 mm à 6 taches blanches sur la costa, les trois principales étant très réduites. Pattes, fémur, tibia et premier article tarsien tachetés de blanc. Les trois premiers articles tarsiens de p₁ et p₂ et 4^e article de p₃ annelés de blanc. Le dernier tergite et cerques avec écailles blanches et noires.

Tête ♀. Touffe frontale bien développée. Palpes (fig. 1) touffus avec bandes apicales étroites d'écailles blanches du 2^e au 4^e segments.

Pharynx (fig. 1, B). Environ 17 grandes dents ou cônes avec un denticule basal, à filament long, effilé, certaines terminées par quelques prolongements denticulaires, les autres simples.

Derrière les grands cônes se trouve une rangée de bâtonnets pointus et longs. Armature post-pharyngée présente.

Thorax (fig. 1, C). Mésonotum très clair couvert d'écailles blanches larges et courtes dans sa partie antéro-médiane, et lancéolées dans sa partie postérieure et latérale, présentant deux taches oculées latérales noires symétriques chauves.

Abdomen. Tergites et VIII-IX couverts d'écailles blanches et noires.

Armature génitale ♀. Cerques couverts d'écailles blanches et noires.

Armature génitale ♂ (fig. 2, A, B, C). Coxite avec 4 épines parabasales, épine accessoire absente, coxite lisse, avec de nombreuses longues soies ; harpagone avec soie apicale presque aussi longue que le processus spatulé.

Le Naturaliste Malgache, V, 2, 1953.

O. R. S. T. O. M.

30 OCT. 1960

Collection de Référence

no 12505

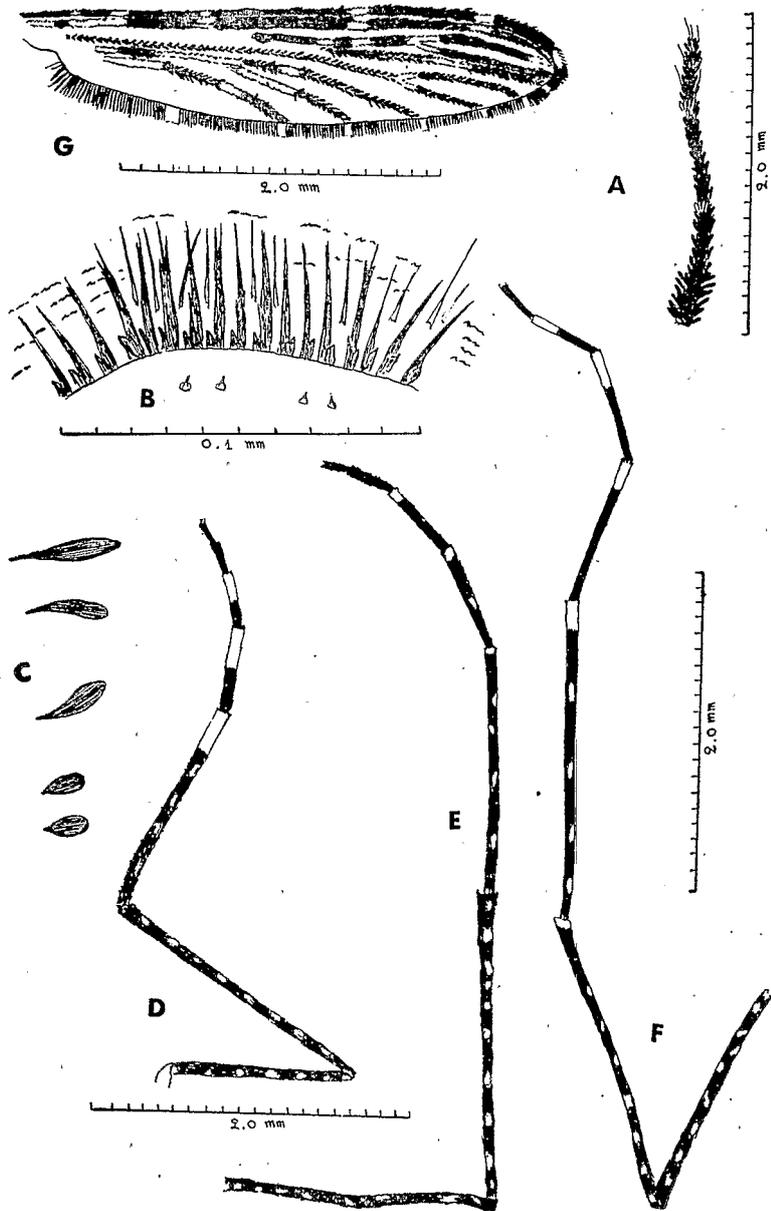


Fig. 1. — *Anopheles Grasséi* n. sp. — Adulte ♀. A, palpes; B, armature pharyngée; C, écailles du mésonotum; D, patte I; E, patte II; F, patte III; G, aile.

Phallosome avec 6 paires de longues lamelles, la longueur du phallosome atteignant 0,12 mm, tandis que les plus grandes lamelles atteignent 0,04 mm.

Pattes. Première paire de pattes (fig. 1, D) : fémurs avec de grandes taches blanches ainsi que le tibia, premier article tarsien avec grandes taches blanches et anneau apical blanc très large, à 1/4 environ de la longueur du segment ; deuxième et troisième articles tarsiens moitié noir, moitié blanc ; quatrième et cinquième noirs. Deuxième paire de pattes (fig. 1, E) : fémur, tibia tachetés de blanc ; premier article tarsien avec taches espacées, partie apicale avec petit anneau blanc ; deuxième noir avec une tache et anneau apical blanc ; troisième noir avec anneau apical étroit blanc ; quatrième et cinquième noirs. Troisième paire de pattes (fig. 1, F) : fémur avec grandes taches noires, ainsi que le tibia, le dernier article tarsien avec 4 taches blanches et anneau blanc apical large ; deuxième, troisième, quatrième, noirs avec anneaux blancs très larges, celui du quatrième atteignant presque la moitié du segment ; cinquième article noir.

Ailes (fig. 1, G). Longueur 3,5 mm, d'apparence générale très foncée. Costa avec 6 taches blanches très réduites, la troisième tache pouvant être absente. La tache apicale est petite, l'apex de l'aile restant foncé. Frange alaire noire avec 6 secteurs d'écaillés blanches. Première nervure avec 5 taches blanches, une tache supplémentaire peut exister, interrompant le troisième secteur noir au niveau du début de la deuxième nervure ; interruption blanche au niveau de l'origine de la fourche de la deuxième nervure absente. Deuxième nervure, tronc foncé avec deux taches blanches, 2-1 noire après le début, 2-2 noire avec interruption médiane plus ou moins blanche. Troisième nervure noire avec interruption blanche plus ou moins étendue. Quatrième noire avec origine de la fourche blanche. Cinquième claire, ainsi que la sixième, avec marques noires.

NYMPHE (fig. 3, A, B).

Palettes. Largeur 0,5 mm, longueur 0,7 mm ; bord externe et interne couvert de fines épines sur plus de la moitié de la longueur ; soie apicale droite, sans crochet.

Epine A. VIII assez courte et touffue ; VII courte, simple, environ 1/4 du segment.

Soie B. VII trifide, atteignant la moitié du segment.

Soie C. VII trifide.

Trompette respiratoire. Méat très court, la longueur de la trompette est de 0,4 mm.

LARVE. Longueur environ 4 mm.

Tête (fig. 4, A). Sombre. Soies clypéales antéro-internes bien séparées, simples, longues ; antéro-externes petites, simples, 1/7 des internes ; postérieures petites, simples. Soies médio-frontales bien développées, attei-

gnant la base des soies clypéales antérieures. Soies suturales internes petites, bifides ou trifides, soies suturales externes petites, bifides ou trifides.

Antennes. Couvertes de spicules sur la face interne ; à l'apex, les deux épines ensiformes bien développées, de couleur brune ; soie apicale ramifiée ; soie antennaire petite, simple ; soie sub-antennaire plumeuse, la plumosité s'étendant jusqu'à la base de deux côtés.

Thorax. Soies médio-thoraciques (fig. 4, B) : internes sans tubercule basal, bien développées, longues de 0,15 mm, comportant une dizaine de branches ; soies médio-thoraciques moyennes avec tubercule basal, longues de 0,25 mm, comportant une quinzaine de branches ; soies externes simples, petites. Soie palmée (fig. 4, C) bien développée avec quatorze

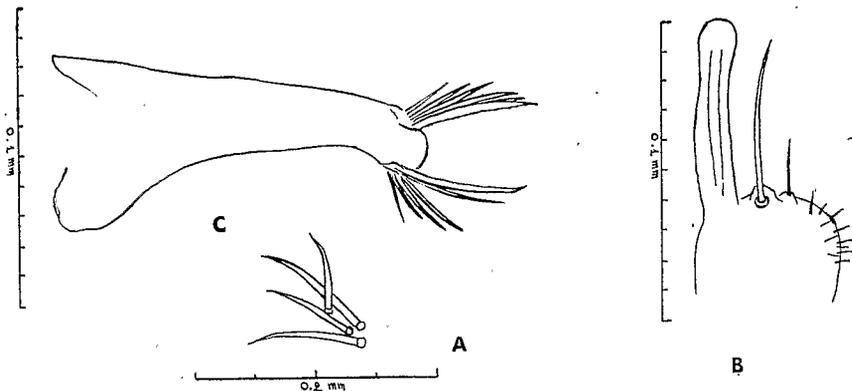


Fig. 2. — *Anopheles Grasséi* n. sp. — Adulte ♂. A, épines parabasales du coxite ; B, harpogone ; C, phallosome.

lamelles lancéolées, longues de 0,06 mm et larges de 0,015 mm. Entre les deux soies palmées se trouve une petite plaque chitineuse rectangulaire. Soies pleurales : les deux soies principales pro-thoraciques, mésothoraciques et métathoraciques sont simples (fig. 4, D) et s'insèrent sur des tubercules à épines peu développées.

Abdomen. Soies palmées : I (fig. 4, E), bien développées, avec 9 lamelles de 0,06 mm de long, certaines avec des ébauches de sériations, mais sans terminaison linéaire du filament ; II (fig. 4, F) bien différenciées, avec 12 lamelles de 0,07 mm de long et de 0,01 mm de large, foliole avec des sériations en denticules, se terminant par un filament pointu de 0,02 de long, sans terminaison linéaire ; V (fig. 4, G), 15 lamelles très développées, atteignant presque 0,1 mm de long, foliole avec sériations bien différenciées, se terminant par un filament fort et pointu sans terminaison linéaire, la longueur est de 0,01 mm. La pigmentation des lamelles est uniforme. Plaques tergales (fig. 4, H) : I-VII bien développées et foncées, atteignant

en largeur les insertions des soies palmées, mais n'atteignant pas la moitié de la profondeur des segments. Les plaques de II à VII comportent une grande plaque accessoire ronde. La partie antéro-médiane est très foncée. Plaque VIII atteignant 0,5 mm en largeur et 0,25 mm en hauteur, le bord postérieur est plus court que le bord antérieur. Soie anale simple. Peigne (fig. 4, I) comportant 16 dents, dont 4 longues ; les dents courtes ont 0,05 mm de long pour la plus forte, et comportent de fins denticules, visibles au fort grossissement ; le peigne est peu pigmenté.

Gîte. Les larves furent trouvées en novembre 1952, dans un ruisseau de la forêt côtière de la baie d'Antongil, à 7 kilomètres de Maroantsetra, sur la route de Mananara (Province de Tamatave) ; les larves se trouvaient

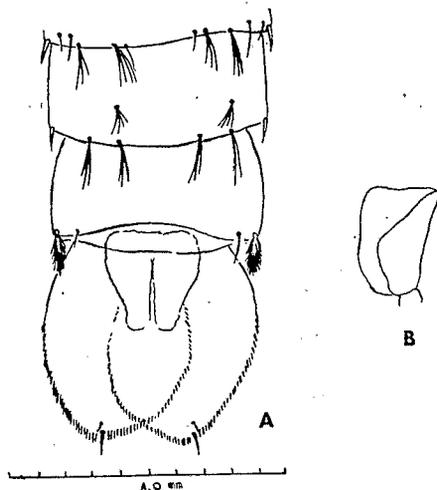


Fig. 3. — *Anopheles Grasséi*, n. sp. — Nymphe. A, extrémité abdominale ; B, trompette respiratoire.

parmi les racines de *Pandanus*, ainsi qu'au bord du ruisseau, sans végétation aquatique. Nous avons récolté 9 larves du stade IV, à partir desquelles nous avons obtenu 2 ♂ et 2 ♀.

Cet Anophèle appartient au groupe *Neomyzomyia*, l'adulte est très proche de *Anopheles Radama* De Meillon, il en diffère par les marques blanches sur les palpes qui sont très réduites, la partie apicale étant noire ; l'armature pharyngée, certains cônes ayant des prolongements denticulaires à leur extrémité ; la présence d'une rangée de bâtonnets effilés ; les marques blanches sur les pattes, les anneaux blancs étant très développés sur les deux premières paires de pattes, le quatrième article tarsien de la troisième paire de pattes entièrement noir ; l'aile possédant l'apex noir

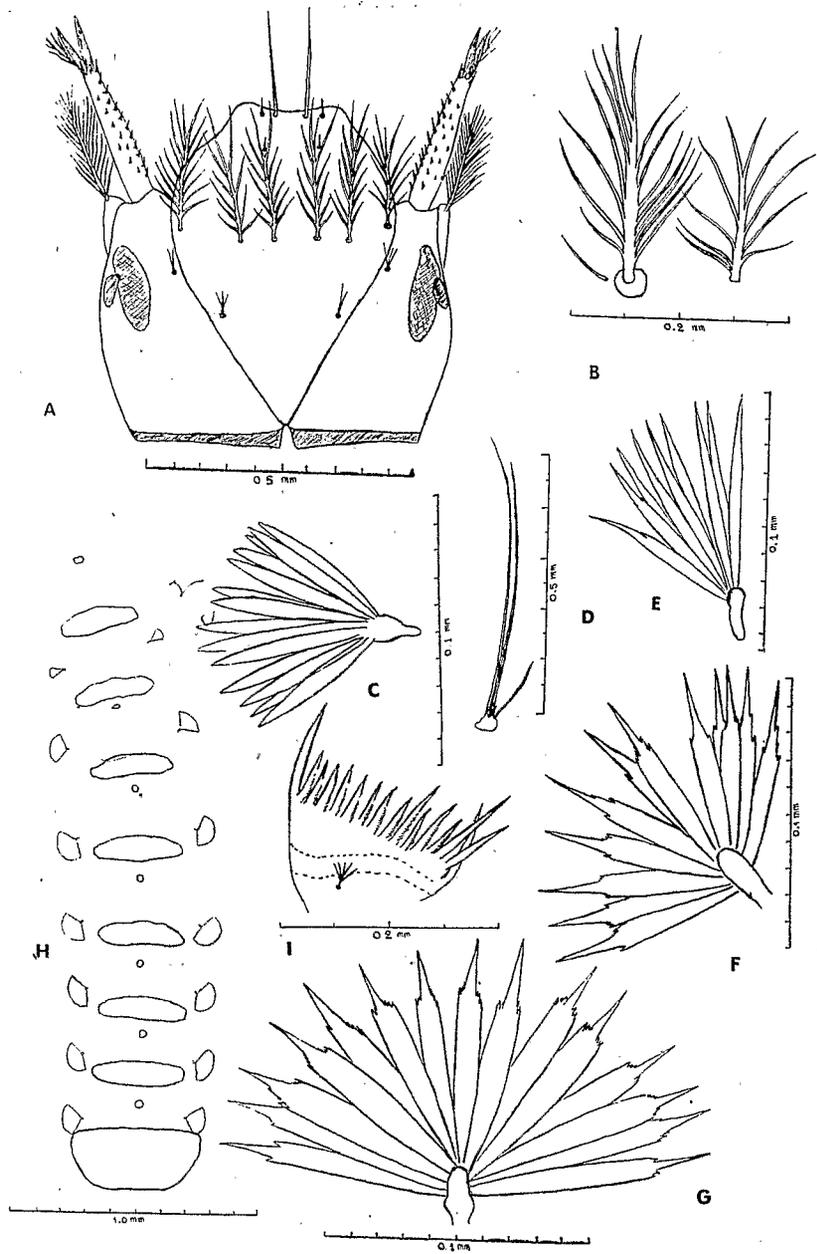


Fig. 4. — *Anopheles Grasséi* n. sp. — Larve. A. tête ; B, soies médio-thoraciques ; C, soie palmée thoracique ; D, soies mésopleurales ; E, soie palmée du segment abdominal I ; F, soie palmée du segment abdominal II ; G, soie palmée du segment abdominal V ; H, petite plaque thoracique et les huit plaques tergales de l'abdomen ; I, peigne.

sans zone blanche très étendue ; le tergite VIII seul étant couvert d'écailles blanches et noires, tandis que chez *A. Radama* le tergite VII et VIII porte des écailles jaunâtres.

Les larves à partir desquelles nous avons obtenu les adultes diffèrent totalement des larves que DE MEILLON attribue presque avec certitude à *A. Radama*, notamment par les plaques tergaux et les soies palmées.

BIBLIOGRAPHIE

Cf. la bibliographie détaillée publiée par l'auteur à la suite de son article : Observations sur les Nématocères vulnérants de Madagascar ; régions de Majunga et de la Mandraka, in : *Mém. Inst. sc. Madag.*, série E, tome IV, 1953.

